

Tuberculose et alcoolisme à la Côte d'Ivoire

Par F. SOREL.

En janvier dernier, pour répondre à une demande de M. l'Inspecteur CALMETTE, nous avons procédé, chez un certain nombre d'indigènes, à l'épreuve de la cuti-réaction pour déterminer chez eux la fréquence de l'infection bacillaire.

L'épreuve avait été faite au village de Mooussou, centre de 3.000 habitants sur les rives du Comoé, près de son embouchure, à quelques kilomètres de Grand-Bassam.

Sur 405 individus soumis à l'épreuve de la tuberculine, nous n'avons trouvé que 12,4 % de résultats positifs.

(1) Cette différence résulte peut-être de la coutume musulmane qui veut que les filles, à partir d'un certain âge, restent « consignées » au logis.

(2) Les essais comparatifs n'ont porté que sur des enfants de 11 à 13 ans... La population européenne de Duzerville est fortement éprouvée par la tuberculose pulmonaire.

(3) Les indigènes de la région de Duzerville, tous sédentaires, peuvent être répartis en deux grands groupes : les villageois et les ruraux. Les premiers habitent des locaux construits à l'européenne, mais exigus et insalubres. Les seconds vivent sous le gourbi, déplacé deux fois l'an, au printemps et au début de l'automne.

Plus tard, les chiffres que nous avons obtenus ont été comparés avec ceux de notre camarade ARLO à Bouaké, centre distant de 350 kilomètres de la côte et où, à ce moment, le rail n'arrivait point encore. Or, ARLO n'obtenait que 2 % de résultats positifs.

En mars, nous avons repris à Bassam même l'expérimentation sur des indigènes adultes, travaillant: 1° au warf, 2° employés comme manœuvres pour l'Administration ou dans des factoreries, 3° sur des hommes à l'ambulance pour affections chirurgicales, et employés par les Européens sur les chantiers forestiers.

Nous donnons en un tableau les résultats obtenus:

	I divisus inoculés	Résultats positifs	Pourcentage
Première série: de 25 à 35 ans	35	9	25,5 0/0
Deuxième série: de 18 à 25 ans	72	12	16,6 0/0
Troisième série: de 25 à 35 ans	21	5	23,7 0/0
	128	26	20,9 0/0

Donc, à Bassam, nous avons une moyenne chez le noir de 20,9 % de résultats positifs, chiffre qui tombe à 12 % à Mooussou, et à 2 % à Bouaké.

Notre confrère WAGON, se livrant à une étude analogue chez les noirs de la Guinée Française (*S. Path. Ex.*, tome III, p. 21), établissait à Kindia un pourcentage de 12 % de réactions positives.

Le noir est donc assez naturellement réfractaire à la tuberculose, mais je crois que d'ici quelques années il le sera beaucoup moins; la cause est facile à trouver.

Consultons, en effet, une statistique fournie par le Service des Douanes et nous donnant le total des importations d'alcool à la Côte d'Ivoire de 1901 à 1911.

Nombre de litres en alcool pur:

Année 1901,	1.406.433	litres.
» 1902,	1.150.291	»
» 1903,	1.150.740	»
» 1904,	1.404.069	»
» 1905,	1.511.177	»
» 1906,	1.724.092	»
» 1907,	2.208.834	»

Année 1908, 1.245.380 litres.

» 1909, 1.252.875 »

» 1910, 1.781.423 »

» 1911, 2.263.582 »

L'abaissement brusque des importations en 1908-1909 est dû à l'application du décret du 30 février 1907, qui a porté le droit d'entrée de 160 à 200 francs par hectolitre. Mais depuis cette chute quelle régularité dans l'augmentation de la consommation!

Tant que le chemin de fer actuellement en construction, n'a pas eu dépassé la zone forestière, l'alcool revenait dans le haut pays à un prix tel qu'il n'était guère à la portée des bourses indigènes. La plus grande partie de l'alcool importé était consommé sur la côte. Il fut un temps où, pour récompenser l'indigène, on lui donnait des gratifications en alcool de traite, tant dans les centres urbains que sur les chantiers d'exploitation forestière. Une circulaire de M. le Gouverneur ANGOULVANT a formellement interdit cette manière de faire vis-à-vis des indigènes salariés de l'Administration (mai 1910). Néanmoins, l'indigène a pris le goût et l'habitude de l'alcool, et ce que M. le Dr GROGNIER écrivait en 1906: « L'indigène n'abuse de l'alcool que par intermittence, aussi constate-t-on plus communément chez lui des accidents aigus, que des cas d'alcoolisme chronique », n'est plus exact pour des centres comme Bassam, comme Abidjan, comme Lahou et Aboisso; en un mot pour toute la région côtière.

A Bassam, les hommes employés au warf, boivent régulièrement; j'ai sous les yeux l'exemple des manœuvres employés au nombre de 200 aux complements imposés par l'hygiène, et qui chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion s'évirent et, malheureusement, l'occasion se présente à eux plusieurs fois par mois et en général plusieurs jours chaque fois.

L'œuvre d'abrutissement qui se ferait vite dans de telles conditions est certainement encore précipitée par la qualité des alcools mis en circulation! Ce sont surtout, en effet, des genièvres de Hollande, des rhums d'Angleterre et d'Allemagne, des mixtures innommables, où, d'après des analyses de M. le Pharmacien des Troupes coloniales FINELLE, on trouve en notable quantité du furfurol et de l'aldéhyde; tous ces alcools proviennent de produits incomplètement rectifiés.

Et ces alcools de traite forment la plus grande partie du chif-

fre des importations. En 1911, par exemple, sur les 2.263.582 litres d'alcool reçus et consommés, l'alcool de traite entre pour 2.195.066.

Disons en passant que parmi les fournisseurs, la France figure pour 7.291 litres seulement; l'Angleterre pour 394.444 litres; l'Allemagne pour 375.576 litres, et la Hollande pour 1.388.583 litres.

Il arrive à la Côte-d'Ivoire sous pavillon allemand des bateaux appelés ici « Gin-boat »; leur nom seul précise suffisamment la qualité du chargement.

De cet empoisonnement systématique des noirs, les résultats se font maintenant sentir. Sur toute la côte où les cargos débarquent leur frêt, l'alcoolisme devient une habitude et là, comme en Europe, un danger.

Ce danger frappe tous les yeux et les navigateurs côtiers vous disent que la superbe race de la côte de Krou, où l'on recrutait jadis les noirs pour les équipages, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était il y a 30 ans, et que l'on ne trouve plus d'hommes. Dans les centres on fait la même constatation désolante, et le résultat est que chez ces noirs résistant à la tuberculose, où l'on ne trouvait point d'alcoolique chronique, il y a dix ans, il y a aujourd'hui 20 % de sujets jeunes en puissance de tuberculose.

Dans les points en dehors des centres européens, et où la population plus occupée à la pêche, à la culture, à l'exploitation pour leur compte de la forêt, mais où néanmoins les relations assez faciles avec les traitants, comme à Mooussou, la commodité d'approvisionnement par le chemin de fer, comme à Kindia (étude de M. WAGON) permettent aux indigènes de se livrer suivant la coutume de l'ancienne école à l'*ebriari semel in mense*; le pourcentage des hommes atteints de tuberculose reste à 12 %.

Quant aux points comme Bouaké, où, quand l'étude a été faite (Janvier 1912), le chemin de fer n'arrivait point encore, M. ARLO ne trouve que 2 % de réactions positives à la tuberculine.

N'y aurait-il pas là une donnée dont les pouvoirs publics devraient tenir compte.

Ce que nous voyons en Europe nous montre combien il est difficile de remonter un courant et de refréner des habitudes existantes. Mais ne pourrait-on au moins empêcher le mal de se développer là où il n'existe pas encore, en interdisant, comme

dans la Nigeria du Nord, le transport des alcools par les voies ferrées ou en grévant ce transport d'un tarif prohibitif extrêmement élevé.

On pourrait aussi je crois limiter le mal existant en interdisant aux indigènes d'emporter l'alcool en dehors des factoreries où ils l'auraient acheté; et en réglementant les quantités que pourraient en un temps donné débiter les vendeurs.

C'est évidemment formuler une entrave à la liberté commerciale, mais n'a-t-on pas, et avec sagesse interdit totalement ici la vente de la poudre et des armes aux indigènes, lorsque l'on eut compris que c'était à ce prix seulement que serait obtenue la pacification définitive du pays.

Par cette sage mesure on assurait la possibilité de mise en valeur immédiate de la colonie; en faisant la guerre à l'alcool, on envisagera le problème beaucoup plus important encore de son avenir économique en sauvegardant la race même.

Enfin, on devrait interdire d'une façon totale dans nos possessions l'importation des alcools de traite qui sont des poisons dangereux.

(Laboratoire de Bactériologie de Grand-Bassam.

Août 1912.)